GENDARMERIE NATIONALE

SÉCURISER MON EXPLOITATION AGRICOLE

"GUIDE RÉFLEXE"

AU QUOTIDIEN SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :

GENDinfo.fr

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie nationale

LES BONS RÉFLEXES

Pour empêcher l'action du délinquant

- **Verrouiller systématiquement les ouvrants**
- **Adhérer au système d'alerte SMS ou mail éventuellement mis en place dans votre département :** renseignements auprès de votre Chambre d'agriculture
- **Être attentif à votre environnement et signaler à la gendarmerie** toute situation ou comportement suspect
- **En cas d'absence :**
  - ✔ S'inscrire à l'opération tranquillité vacances
  - ✔ Ne pas laisser de message d'absence sur répondeur
  - ✔ Signaler votre absence à votre voisinage
  - ✔ Demander à un proche de passer régulièrement
  - ✔ Relever régulièrement le courrier

LES BONS RÉFLEXES

Contre les vols d'engins et accessoires

➡ **Protéger les accès aux engins :**

- ✔ Garer vos engins dans des bâtiments à l'abri des regards extérieurs
- ✔ Bâcher et attacher les petits engins servant peu
- ✔ Installer un éclairage à détection à proximité des bâtiments
- ✔ Installer la vidéoprotection ou un système d'alarme…

➡ **Compliquer l'action du malfaiteur :**

- ✔ Stationner les véhicules de sorte à gêner leur sortie des locaux voire les atteler
- ✔ Activer le coupe-circuit et si possible installer un second moins visible
- ✔ Ne pas laisser les clés sur le véhicule en cas de non utilisation, antivol mécanique…

➡ **Réduire les risques et faciliter l'enquête judiciaire :** système de géolocalisation par GPS, utiliser des produits de marquage codés avec affichage dissuasif, couleur spécifique…

LES BONS RÉFLEXES

Contre les vols de carburant et d'outils

➡ **Protéger les accès et lieux de stockage :**

- ✔ Marquer les limites de la propriété
- ✔ Installer des blocs volumineux pour empêcher les accès aux véhicules non désirés
- ✔ Installer l'éclairage à détection à proximité des bâtiments
- ✔ Installer la vidéoprotection ou un système d'alarme…

➡ **Compliquer l'action du malfaiteur :**

- ✔ Si possible ne pas stocker de réservoirs pleins avant la nuit
- ✔ Stationner des engins de manière à gêner l'accès au réservoir
- ✔ Utiliser des antivols à crépine ou ailettes, des détecteurs de pompage, des bloque-pistolets, des systèmes d'alarme sur les pompes…

➡ **Réduire les risques et faciliter l'enquête judiciaire :** utiliser des produits de marquage codés avec affichage dissuasif, vérifier régulièrement les niveaux…

LES BONS RÉFLEXES

Contre les vols d'animaux, de production ou de matières premières & les actions malveillantes à l'encontre des animaux

➡ **Protéger les bâtiments de lieux de stockage ou de vie d'animaux :**

- ✔ Renforcer les ouvrants
- ✔ Installer un éclairage à détection à proximité des bâtiments
- ✔ Installer la vidéoprotection ou un système d'alarme…

LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes victime de cambriolage, vol ou dégradation

- **Prévenir la gendarmerie en composant le 17**
- **Ne prendre aucun risque** si les cambrioleurs sont toujours sur place et noter le maximum d'informations (statures, signes distinctifs, véhicule, immatriculation, direction de fuite...)
- **Ne toucher à rien afin de préserver les traces et indices et interdire tout accès sur les lieux**
- **Déposer plainte**

Pour vous aider : ayez le réflexe « Référent sûreté »

- La mise en sûreté est complexe, **les référents et correspondants sûreté sont là pour vous accompagner dans la sécurisation de votre exploitation** en vous dispensant des conseils oraux adaptés

- **Contactez votre brigade de gendarmerie :**

NOTES

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Sirpa gendarmerie © 2019-030

AU QUOTIDIEN SUIVEZ
LA GENDARMERIE SUR :

GENDinfo.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie nationale